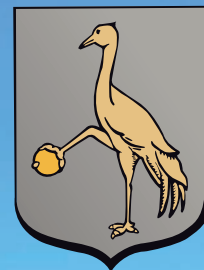


BULLETIN MUNICIPAL

Année 2019

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition février 2020

SOMMAIRE

Vie municipale

- Inauguration de 2 nouveaux locaux p. 4
- Bibliothèque municipale p. 5
- Site internet p. 5
- Des nouvelles de notre forêt p. 6
- Urbanisme p. 8
- Secrétariat p. 9
- État civil p. 9
- Quelques événements p. 10

École p. 11

Communauté de communes

- Les différentes compétences p. 13

Vie associative p. 23

Vie pratique

- Quelques règles de bonne conduite p. 31
- Infos utiles p. 32
- Horaires des services p. 33

Un thème à l'honneur

- Mais où sont les neiges d'antan ? p. 34



UN PEU DE CULTURE

Le Dugeon, seul cours d'eau labellisé « rivière propre du Doubs ».

Cette information, peu connue, a pourtant de quoi ravir les amateurs de nature ou de pêche à la truite ! Dans les années 1960, le Dugeon a connu de nombreux changements et son cours a été modifié dans le but de gagner des terres agricoles. Le Dugeon perdit ainsi, à cette époque, près de 10 km et une bonne part de sa biodiversité. Depuis 1997, les élus se sont regroupés pour engager des travaux de restauration de la rivière qui, d'années en années, ont portés leurs fruits. Aujourd'hui, 72 % du cours d'eau a été restauré et la quantité des poissons a nettement augmenté.

En 2016, l'agence de l'eau a décerné à une partie du Dugeon le label de « Rivière en bon état ».

Alors qu'il coule sur 35 km, la partie labellisée du cours d'eau mesure 4 km et se situe entre Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux. C'est le seul cours d'eau du département à avoir obtenu ce label écologique.



La gentiane

La gentiane est une plante connue depuis des temps reculés pour ses propriétés médicinales, apéritives et digestives. Autrefois, dans certaines familles du Haut-Doubs, on donnait à boire aux jeunes enfants un peu de vin blanc sucré dans lequel avait macéré une racine de gentiane. C'était le fortifiant de l'époque.

Les Persans au VIII^e siècle furent les premiers distillateurs et les Arabes donnèrent son nom à l'alambic (Al unbiq). Leur découverte fondamentale est que l'alcool, plus léger que l'eau, bout à 80° alors que l'eau entre en ébullition à 100°. La distillation consiste à chauffer un mout de fruits fermentés jusqu'à ébullition, les vapeurs d'alcool s'échappent en premier, passent dans un tuyau en cuivre et se condensent dans un serpentín. Dans les années 60, les bouilleurs de cru étaient des fermiers ou propriétaires ayant le droit de distiller pour eux-mêmes leurs propres fruits et payaient une taxe qui devint très élevée avec une législation très restrictive. Le but avoué était la lutte contre l'alcoolisme.



ÉDITO



Chers Valchantois,

Vous le savez, je l'ai dit en octobre par souci de transparence et d'honnêteté, mon mandat d'élu local prendra fin en Mars prochain.

Pour 2020, année électorale, la nouvelle équipe municipale mise en place au mois de mars aura à cœur, je l'espère, de poursuivre les actions que nous avons commencées en y apportant bien évidemment leur sensibilité et leur savoir-faire.

Vous m'avez élu pour la première fois en 2001, d'abord adjoint puis à partir de 2005 maire, renouvelé par votre confiance en 2008 et en 2014.

Je ne vais pas faire le bilan de l'action que les équipes municipales successives ont mené ces quinze dernières années mais je vais tout de même citer quelques grands chantiers : la restructuration de la salle des fêtes, l'enfouissement des réseaux secs et la rénovation de nombreuses rues, la réfection des ponts SNCF et du Dugeon, la partie assainissement séparatif du village, le chemin d'accès au réservoir, le mur du cimetière, les lotissements communaux des rues des Essarts, des Leuses et des Vies de Vaux, la sécurisation de l'entrée est du village, la création du périscolaire et la réalisation de la micro crèche, de l'aire de jeux et du terrain multisport sans oublier la création d'un site internet et la rénovation et mise en réseau de notre bibliothèque.

Et en partenariat avec la communauté de communes : le « remeandrement » du Dugeon, l'installation de la fibre optique pour chaque foyer, le chalet de ski et l'organisation du domaine de Combe Noire.

Je voudrais souligner combien j'ai été heureux de conduire les différents conseils municipaux avec des profils divers et variés mais tellement enrichissants et forces de propositions. J'ai eu la chance d'avoir avec moi des personnes très motivées.

Je ne remercierai jamais assez ces hommes et ces femmes qui ont accepté de s'engager à mes côtés tout au long de ces 15 années et qui ont travaillé ensemble dans un esprit entreprenant et serein pour faire vivre et progresser notre commune et permettre des réalisations concrètes au bénéfice du village et du bien-être de ses habitants.

Je tiens également à remercier le personnel communal présent et passé qui assure le service public avec professionnalisme, dévouement et passion et l'ensemble des bénévoles des associations qui œuvrent à l'animation, la vie sociale et à l'embellissement du village.

Être élu n'est pas un métier, on l'oublie trop souvent : c'est une fonction. Fonction que l'on exerce en parallèle d'un travail, d'une vie de famille, des loisirs.

Fonction extrêmement prenante et chronophage mais Ô combien épanouissante.

Je mesure la chance et le plaisir que j'ai eu à l'exercer et à vous représenter.

Ces 15 dernières années sont passées très vite. La gestion de la vie communale au quotidien, les projets et les réalisations se succédant, la diversité et la multiplicité des tâches, des missions variées mais tellement intéressantes, des rencontres humaines avec des interlocuteurs qui excellent dans leur domaine respectif y ont rythmé mon quotidien.

15 années au cours desquelles chaque jour j'ai toujours eu envie et plaisir à assurer ma mission.

Je souhaite à la future équipe et au futur maire de s'épanouir et de prendre autant de plaisir que moi à exercer cette fonction.

Je vous présente, bien que tardivement, tous mes vœux et je vous remercie encore de tout cœur de la confiance et l'amitié que vous m'avez témoigné tout au long de ces années.

Bien à vous, Xavier Vionnet



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue

HABITANTS : Valchantois

NOMBRE : 606 au dernier recensement

TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Dugeon (CFD) et du canton de Frasne

ALTITUDE : 870 m devant la Mairie

COORDONNÉES GPS : 46°48'38.32" N - 6°15'02.49" E

SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha

SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha

SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Dugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.

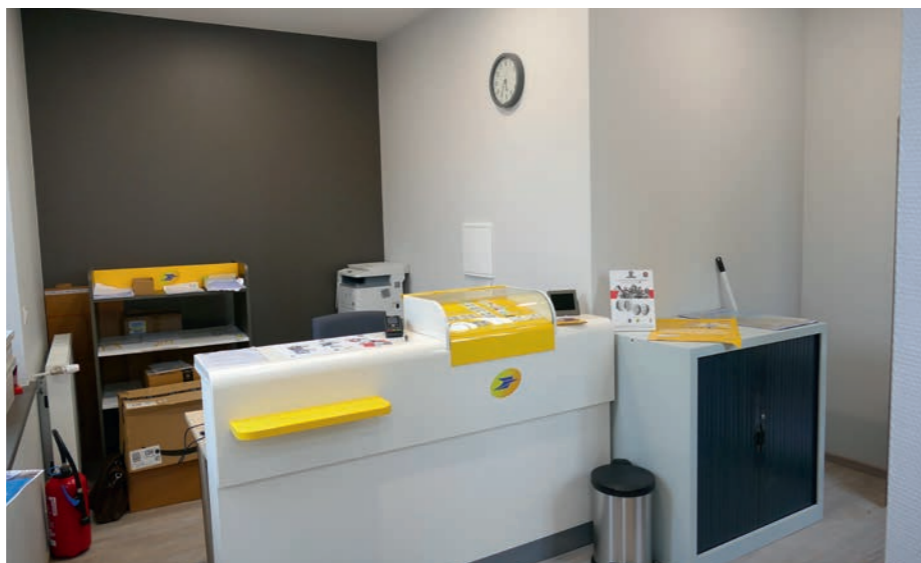
Prochaines élections municipales :
15 ET 22 MARS 2020

Inauguration de 2 locaux communaux rénovés

Le vendredi 27 septembre 2019, le Maire et l'équipe municipale ont eu le plaisir de convier élus et partenaires à l'inauguration de 2 structures communales :

- l'agence postale, située rue de l'église

Entièrement rénovée grâce au fonds postal de péréquation, cette structure, désormais fonctionnelle et très accueillante, offre depuis octobre un nouveau service, la vente de pains (nouveaux horaires – voir en page 37).



- la micro-crèche « Rires d'enfants »

Après de longs mois de travaux financés par la commune, la micro-crèche a enfin pu ouvrir ses portes le 4 février 2019 à l'étage du bâtiment communal situé rue des Courbes. La gestion de cette structure est assurée par Mme Silvia Setzu, locataire des lieux et déjà à la tête de 3 autres structures de ce type sur le secteur. Cet évènement officiel s'est déroulé en présence de Daniel Cassard, Président de la Commission de présence postale, Jean-François Courtoy, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste, Jean Almazan Sous-Préfet de Pontarlier, Philippe Alpy, Vice-Président du Département du Doubs en charge du développement territorial, employés communaux, personnel de la crèche, élus locaux et artisans.



COÛT DES TRAVAUX :

Agence postale 23 290 € dont 20 000 € financés par la Poste
Micro-crèche : 530 900 € dont 246 000 € de subventions



Bibliothèque municipale

Ré-ouverte à la fin de l'année 2015, la bibliothèque communale fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale de Frasne et est en constante progression.

Le nombre de lecteurs augmente chaque année et les animations proposées connaissent un réel succès.

Durant l'année 2019, plusieurs événements ont eu lieu dans nos locaux :

- le 15 février, un rendez-vous lecture a été organisé en collaboration avec la médiathèque. Il s'agit d'un temps d'échange et de partage sur nos lectures, coups de cœur et découvertes. Un moment convivial ouvert à tous à partir de 16 ans (prochain rendez-vous programmé le vendredi 21 février 2020 à 18h).

- le samedi 7 décembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir une vingtaine d'enfants dans le cadre des « Rés'o récréatif », animation gratuite ouverte à tous, durant laquelle nous



partageons jeux, lectures, kamishibaï... (prochaine animation prévue le samedi 14 mars 2020).

Quelques chiffres pour l'année 2019

- 70 lecteurs inscrits (dont 23 de 0 à 13 ans et 19 de 30 à 59 ans)
- 2 170 transactions de livres
- 466 visiteurs

PROCHAINES DATES :

Animation « Rés'o récréatif » : samedi 14 mars 2020

N'hésitez pas à nous rendre visite (à côté de l'agence postale) chaque samedi matin de 10h30 à 12h.

L'inscription est gratuite pour les villageois.

Le site internet de la commune

Mis en ligne le 20 novembre 2016, notre site internet connaît une fréquentation satisfaisante.

Quelques chiffres pour l'année 2019 (au 28.12.2019)

- 5310 visites (contre 4896 en 2018)
- 1 min 45 s, durée moyenne de visite
- 2,9 actions par visite
- 13 425 pages vues, 10 600 pages vues uniques (contre 12 749 et 9 866 en 2018)
- 1480 téléchargements, 1317 téléchargements uniques
- 4356 visites de France, 585 des Etats-Unis, 240 de Suisse, 24 de Belgique, 18 de Chine.

Associations, artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos événements / informations pour les diffuser auprès de nos villageois.

Toutes les infos sur www.vaux-et-chantegrue.fr.



À NOTER : Notre commune bénéficie d'une connexion très haut débit et depuis le début des travaux dans notre commune en 2014 :

- 347 lignes ont été rendues raccordables sur les 350 locaux du territoire communal, soit un taux de raccordement de 99%
- 208 abonnés à la fibre, soit un taux de pénétration de la fibre de 60%

Retrouvez toutes les informations et les opérateurs disponibles sur www.doubs-thd.fr

Des nouvelles de notre forêt

Cette année encore notre forêt a subi de fortes contraintes climatiques. L'été particulièrement chaud et sec a accentué le stress hydrique déjà très présent à l'intérieur de nos arbres.

De plus, les scolytes ont continué à se développer et ont poursuivi leurs ravages.

Contrairement à l'an dernier où leurs attaques étaient plutôt disséminées dans toute la forêt, au deuxième semestre nous avons constaté des poches de scolytes très localisées et de forte ampleur ; la parcelle 7 en est un bon exemple.

Malheureusement ceci tire le marché économique vers le bas avec des difficultés pour vendre les chablis et les coupes prévues sur le document d'aménagement.



Bilan des ventes de l'année 2019

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
GROS BOIS				
15	Bloc	LORIN	397 m ³	17 541 €
1	Prévente	Lot retiré *	665 m ³	- €
TRITURATIONS				
60	Contrat	CHAUVIN	375 m ³	15 100 €
Chablis Forêt	Bois façonnés	MATHIEU Laurent	83 m ³	750 €
Chablis Forêt	Bois façonnés	CHAUVIN	2020 m ³	20 000 €
Chablis Communaux	Bois façonnés	CHAUVIN	258 m ³	7 200 €
Vente Hêtre Automne	Bois façonnés aux enchères	Les habitants du village	204 st	4 915 €
Grume de hêtre	Bois façonnés	Ets LABOURIER	28 m ³	994 €

*Lot retiré de la vente de Levier de novembre 2019.

2 propositions d'achat avaient été faites mais elles étaient inférieures au prix de retrait fixé par l'ONF.

État d'assiette 2020

C'est le programme de coupes prévu pour l'année prochaine. Le conseil municipal a délibéré lors de la séance du 14 octobre 2019 sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois. Cette année seulement 3 parcelles sont proposées à la vente alors que le document d'aménagement en prévoyait 7.

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
13	292 m ³	Prévente
16	492 m ³	Prévente
22	153 m ³	Report
27	542 m ³	Report
28	521 m ³	Report
37	526 m ³	Bloc et sur pied
40	369 m ³	Report

Programme des travaux

Cette année le programme de travaux a été légèrement allégé, afin de respecter un certain équilibre entre les dépenses et les recettes liées à notre forêt communale.

Voici le détail :

- Entretien du parcellaire (parcelles 13,16, 22, 27, 28, 37 et 40) réalisé par l'ONF.
- Mise en peinture des limites des parcelles 23, 24 et 42 réalisée par notre employé communal.
- Réseau de desserte : entretien des lisières avec une épareuse, route des Leuses, de Bonnevaux, de la Citerne, des Oyes, de Remoray et chemin blanc.
- Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière (parcelle 18).

Acquisition d'une parcelle forestière

En 2019, nous avons validé, par une délibération, l'achat d'une surface boisée au lieu-dit « Les cornées ». Ce terrain appartenait à des membres de la famille COUR et jouxtait la parcelle 44 de notre forêt communale.

La surface est de 1ha 30a 65ca pour un volume de bois d'environ 380 m³ composé majoritairement de sapins et d'épicéas.

Elle sera intégrée à la forêt soumise à l'ONF.

L'acte authentique sera signé chez le notaire courant 2020.

Coût d'acquisition : 20 000 €

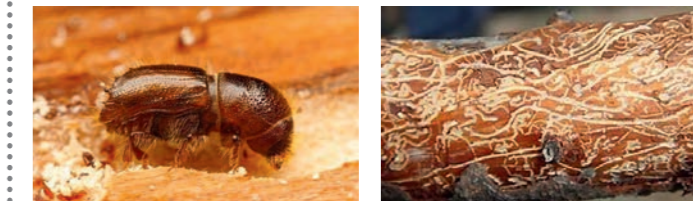


Le typographe de l'épicéa : insecte ravageur

C'est l'insecte le plus dangereux pour notre forêt composée principalement d'épicéas.

Le typographe est un insecte coléoptère de la famille des scolytidés. L'adulte a une longueur de 4 à 6 mm.

Il est caractérisé par le nombre de dents (4 par élytre) présentes sur les ailes à son extrémité abdominale.



Les adultes passent l'hiver dans le sol (humus) et émergent au printemps lorsque les températures atteignent 16/18 °C sans qu'il n'y ait ni de vent, ni de pluie. Dès lors, l'essaimage de printemps commence : ils repèrent un arbre, chaque femelle creuse une galerie juste sous l'écorce et y dépose ses œufs. Les larves forent des galeries perpendiculaires à celles des femelles et se développent en détruisant la partie interne de l'écorce où passe la sève.

Le développement est exponentiel. Une femelle pond en moyenne 50 œufs qui produisent 25 femelles.

A la fin de la 2^e génération, il y a 625 femelles et en deux ans, on peut atteindre 390 625 individus.

Sur 1 mètre cube de bois scolyté, on peut retrouver 25 000 à 35 000 adultes.

Il est très difficile de lutter contre cet insecte car quand l'arbre commence à rougir et à perdre son écorce il y a bien longtemps qu'il est parti coloniser d'autres arbres.

Il faudrait procéder à l'abattage et à l'exploitation dès que l'on voit des petits trous de quelques millimètres dans l'écorce et de la sciure au pied de l'arbre.

C'est pourquoi, tout ce que l'on peut espérer pour les années à venir, ce sont des conditions climatiques moins favorables à son développement à savoir un peu moins de chaleur et plus de précipitations.

Urbanisme

Rappel :

Les règles d'urbanisme définissent les principes applicables à tous, afin de savoir ce qui est permis et ce qui est proscrit en matière d'utilisation des espaces, de possibilités d'aménagement ou de construction.

Ces règles doivent être appliquées de façon rigoureuse. Il appartient donc à chacun de bien se renseigner auprès de la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'engager des travaux.



Quand demander un permis de construire ?

- construction nouvelle de + de 20 m².
- piscine de 10 m² à 100 m² dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut.
- restauration immobilière d'une construction.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m² dans les zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m² hors des zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m² si la surface après travaux est supérieure à 170 m².

Quand déposer une déclaration préalable ?

- construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, cabane, etc.).
- construction nouvelle inférieure à 20 m² en secteur protégé.
- mur égal ou supérieur à 2 m de haut.
- clôture en limite de propriété.
- piscine inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut.
- châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m².
- plate-forme agricole en secteur protégé.
- fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m².
- terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé.
- travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture...).

- ravalement de façade avec changement du coloris.
- création d'un bardage extérieur.
- isolation par l'extérieur d'une construction.
- changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions.
- travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m².
- changement de destination d'un bâtiment existant.

Que peut-on faire sans formalités ?

- petite construction de moins de 5 m².
- mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété.
- mur de soutènement.
- piscine inférieure à 10 m².
- châssis ou serre inférieur à 1,80 m de haut.
- plate-forme agricole.
- construction temporaire (moins de 3 mois).
- terrasse ou plate-forme de plain-pied.
- réparation ordinaire sur une construction existante.
- ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence).
- changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).

PERMIS DE CONSTRUIRE

M. BAILLY	23 rue du Bief Belin	Construction d'une maison individuelle
M. et Mme MONNARD	7 Le Martinet	Extension d'une habitation
M. COUTHIER et Mme LOYE	3 Le Martinet	Construction d'un garage
M. GARCIA et Mme RODRIGUEZ	25 Rue du Bief Belin	Construction d'une maison individuelle
M. et Mme PORTAS	Rue de la Côte	Construction d'une maison individuelle
PELLEGRINI Promotion	Rue du Bief Belin	Construction d'une maison jumelée
Mme KOHLI	Rue du Bief Belin	Construction d'une maison jumelée
M. Christophe PELLEGRINI	Rue du Bief Belin	Construction d'une maison jumelée
M. Sylvain PELLEGRINI	Rue du Bief Belin	Construction d'une maison jumelée
M. Mme DEFASNE	Chantegrue	Construction d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. Gabriel BESCHET	31 Prejean	Pose de clôtures
M. MONNARD	7 Le Martinet	Pose de panneaux solaires
M. LOYE et Mme BERTIN-GUYON	6 rue Chargebin	Modification d'ouvertures
M. BRIENTINI	1 rue Chargebin	Pose de panneaux solaires et de fenêtres de toit
M. SCHNEUWLY	20 Vie de Vaux	Construction d'un chalet bois
Mme GUY	8 rue de la Côte	Changement d'une porte de garage
M. BRIENTINI	1 rue Chargebin	Changement talvanne
M. Xavier VIONNET	19 Grand Route	Modification d'une fenêtre en baie vitrée
M. PERRIN	13 Grand Route	Pare-Vent sur terrasse
Mme COQUILLARD	29 rue du Bief Belin	Pose d'une clôture
M. Thomas MICHAUD	1 rue Chargebin	Pose de panneaux solaires
M. Cédric BESCHET	34 rue Chargebin	Terrasse et ravalement de façade
SCI LOYE JACQUIN	15 rue Chargebin	Isolation par l'extérieur
Mme BERTONCINI	21 rue des Marais	Changement de fenêtres
M. Laurent VUILLAUME	Le Martinet	Division parcellaire
M. BULLE	3 rue de la Riepe	Panneaux photovoltaïques
M. BARTHET	2 La Pyramide	Changement de fenêtres
M. PERRIN	13 Grand Route	Changement d'une porte de garage

Du nouveau au secrétariat de Mairie

Suite à la demande de mutation de Mme Véronique Coulot-Pagnier, un nouveau secrétaire de Mairie est arrivé.

Originaire de Saint-Étienne et auparavant en poste en Eure et Loir, Monsieur Charles Rousset assure ses fonctions depuis le 1^{er} juillet.



État civil



Naissances

- 27.03.2019**
Enzo de COUTHIER Nicolas et LOYE Alexandra – 3 Le Martinet
- 2.07.2019**
Nolan de M. et Mme DUBREUCQ Jérôme – 1 rue du Bief Belin
- 15.08.2019**
Clara de CAVERZASIO Cyril et PARGUE Stéphanie – 33 rue du Bief Belin
- 23.12.2019**
Liam de M. et Mme SANGHARE Elhadji – 21 rue du Bief Belin

Mariages

- 24.08.2019**
Mickaël SAILLARD et Lise HENRIET
- 14.09.2019**
François MENARD et Christelle LANQUETIN

Décès

- 13.07.2019**
Marie LANQUETIN née SALVI en 1940

Quelques événements portés par la commune

Fête des Mères

Rendez-vous était donné aux Mamans le 24 mai à l'embarcadère de Malbuisson pour une croisière sur le Lac Saint-Point avant de se réunir autour d'une bonne table au restaurant l'Escale, sur l'autre rive du lac. Ambiance amicale, la soirée a été fort appréciée, de par son originalité, par toutes les mamans.



Fête patronale

Une météo favorable est un des atouts pour une fête patronale réussie. Après l'Office Religieux, les Valchantois n'ont pas hésité à se retrouver vers l'Église pour écouter des compositions musicales et trinquer à l'amitié. Tournez manèges pour les enfants et les adolescents durant tout le week-end.

RDV les 22 et 23 août pour l'édition 2020 de cet évènement communal.



Noël des aînés

Dès l'automne, les membres du Conseil Municipal s'organisent et réfléchissent au Noël des Aînés. Le « Chalet Gourmand Paillard Frères » a préparé, pour ces fêtes de fin d'année, les cadeaux qui leur ont été offerts lors de visites amicales. Moments d'échanges au cours desquels les discussions sont fructueuses ; les anecdotes sur le village, sur les hivers passés, sur les travaux agricoles ou sylvicoles...sont des sujets abordés fréquemment et qui présentent un intérêt tout particulier.



Anniversaires

Attentions toutes particulières à nos récipiendaires de 85 ans qui ont reçu la visite du Maire et de conseillers municipaux. Les souhaits de « Bon Anniversaire » ont été accompagnés de cadeaux. Nous remercions Mme PAGNIER et M. GROSDÉMANGE de leur chaleureux accueil.



École intercommunale de la Haute-Joux

Année scolaire 2019-2020

Les 120 élèves sont répartis dans les 5 classes de la manière suivante :

BONNEVAUX		VAUX-ET-CHANTEGRUE		
PS/MS Mme Alpy-Cuinet Françoise et Mme Bernard Valérie (Atsem)	CP/CE1 Mme Nicod Michelle	MS/GS Mme Pillod Sandra et Mme Absalam Malika (Atsem)	CP/CM1 Mme Cuche Carine et Mme Lehmann Marie-Pierre	CE2 / CM2 Mme Mouette-Hadorn Elina et Mme Lehmann Marie-Pierre

L'école a mené de nombreux projets pendant l'année scolaire, en voici quelques-uns :

Visite à la ferme éducative « La batailleuse » pour les élèves de maternelles de Vaux et Bonnevaux.

Les enfants étaient heureux de soigner et découvrir les animaux de la ferme (chèvres, cochons, poules, lapins, vaches, chien). Pique-nique à l'ombre puis cueillette d'herbes aromatiques dans le jardin pour mettre dans le fromage blanc réalisé par les enfants. Ce fut une journée très riche d'enseignement pour tous.



Parcours du cœur

Une belle journée avec tous les élèves de l'école réunis à Vaux-et-Chantegrue, à l'occasion des Parcours du Cœur. Massage cardiaque sur des mannequins plus vrais que nature, transport de blessés sur civière, confection d'un goûter équilibré, découverte du fonctionnement de notre cœur, jeux sportifs pour se dépenser ... Une belle manière d'éduquer à la Santé et à la Citoyenneté.



Cirque

Les élèves de CP-CE1 se sont rendus à l'école du cirque «Va et Vient» de Crotenay. Sous le grand chapiteau, ils ont pu s'essayer aux nombreuses activités circassiennes proposées : jonglage, trapèze, tissu aérien, acrobatie, équilibre... et sont rentrés chez eux des étoiles plein les yeux.



Carnaval

Coccinelles, pirates, princesses, super-héros et autres personnages fantastiques se sont retrouvés à l'école pour une journée festive organisée autour d'ateliers (jeux de logique, studio photo, fabrication de masques, confection de crêpes...).

Visites à Pontarlier

C'est par une journée caniculaire que les enfants de CE2 CM1 et CM2 se sont rendus à Pontarlier pour une visite guidée du centre-ville. Ce fut l'occasion de découvrir quelques secrets de l'histoire de la ville et certains détails de façades passés jusque-là inaperçus. Nous avons ensuite visité les différentes salles du musée en cherchant des indices ou en écoutant quelques explications. Après le pique-nique pris au bord du Doubs, nous nous sommes rendus à l'exposition du livre élu. C'est avec fierté que nous avons retrouvé nos travaux exposés parmi ceux de toutes les écoles du secteur. Nous avons pu jouer, lire, et admirer des œuvres remarquables. Mais le meilleur moment a été la dégustation de la glace avant le retour.



Site internet de l'école : <http://prim-vaux-et-chantegrue-haute-joux.ac-besancon.fr/>

RAPPEL : le fonctionnement de l'école pour la commune de Vaux-et-Chantegrue (hors périscolaire et frais d'infrastructure) représente un budget de 45 212 € en 2019

Compétences

Les compétences de la CFD sont multiples et les actions nombreuses, nous retraçons ci-après les grandes lignes des missions 2019 et des perspectives 2020. L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par « le CFD Infos » et les compte-rendus des séances sont consultables sur le site internet : www.frasnedrugeon-cfd.fr

Vous pouvez également vous abonner à la Newsletter mensuelle : <http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/>



Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon
 3 rue de la Gare, 25560 FRASNE - 03 81 49 88 84
www.frasnedrugeon-cfd.fr - secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
 Accueil, comptabilité et secrétariat général : Annie Pereira et Françoise Vanthier.

ÉCONOMIE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

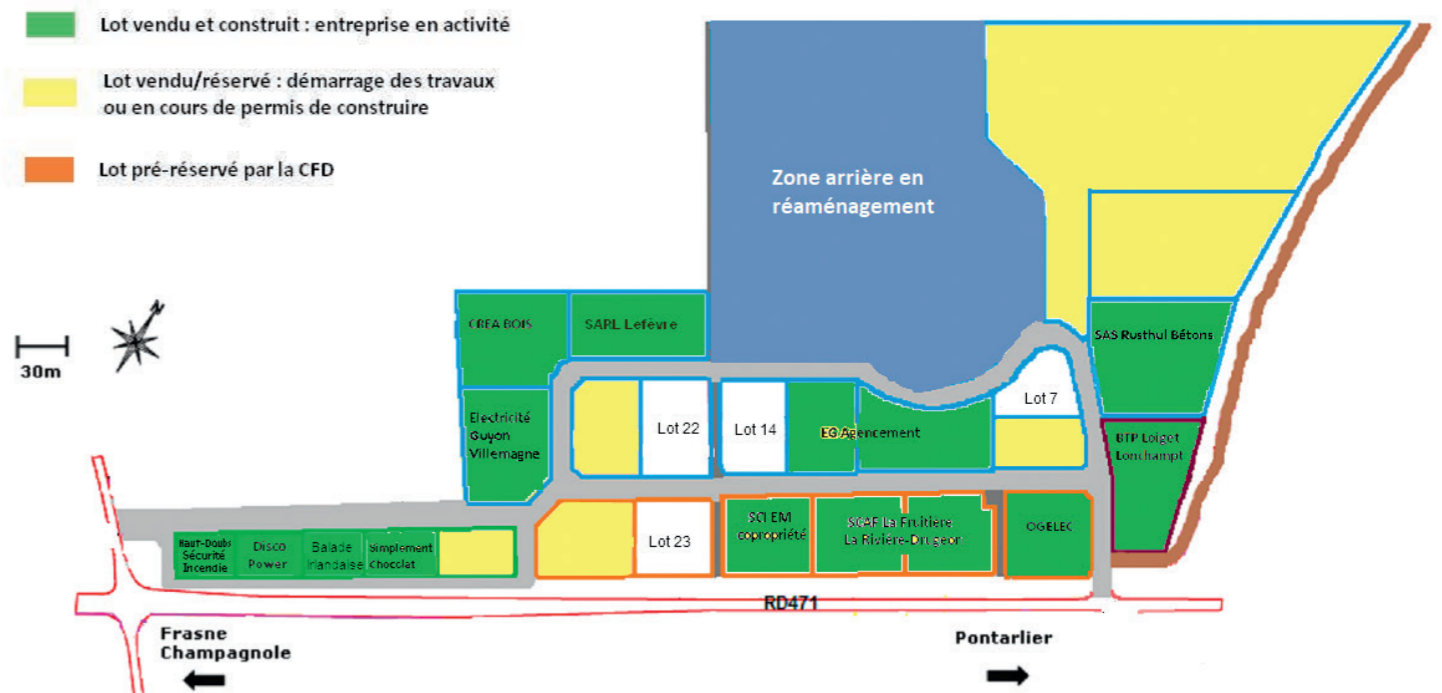
Chargée de projet : Laëticia Martin Fournier

1. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

En 2019, 3 nouvelles entreprises sont entrées en activité et ont rejoint les 9 entreprises déjà implantées. Une 13^e entreprise est en cours de construction. 6 lots supplémentaires sont réservés à ce jour, notamment grâce à la division de la plateforme arrière pour l'implantation de 2 entreprises.

Des études sont en cours pour programmer l'aménagement de la zone arrière et ainsi mieux répondre à des demandes d'implantation reçues par la CFD.

Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots, n'hésitez pas à contacter :
 Laëticia MARTIN FOURNIER au 03 81 49 89 89
l.martinfournier@frasnedrugeon-cfd.fr



2. TRÈS HAUT-DÉBIT

Chargée de projet : Laëtitia Martin Fournier

La 1^{re} phase de déploiement de la fibre optique sur la CFD a permis de desservir entièrement 5 communes (Boujailles, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls, Frasnne et Vaux-et-Chantegrue).

2020 sera l'année de déploiement de la fibre optique sur les 5 autres communes de la CFD (Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drugeon), dont les études ont débuté en cette fin 2019. Les travaux seront réalisés à l'automne 2020 pour proposer un raccordement de toutes les habitations et entreprises en 2021.

Pour tout renseignement et pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur <http://www.doubs-thd.fr>

Pour toute souscription d'offre Très Haut-Débit, plus de 12 fournisseurs d'accès internet grand public et 23 opérateurs spécialisés dans les offres entreprises sont à votre service.

3. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Chargée de projet : Laëtitia Martin Fournier

Depuis 2017, la CFD s'est engagée dans un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) afin de construire un projet de territoire global et de donner un cadre réglementaire commun en matière d'urbanisme.

Après une phase de diagnostic, les élus ont débattu à l'été 2019 du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe les enjeux pour le territoire pour les 15 prochaines années, selon 15 orientations définies. Ce PADD a été présenté lors d'une réunion publique le 1^{er} octobre 2019. Depuis l'automne 2019, les élus travaillent à la traduction réglementaire de ce PADD, notamment par les règlements écrit et graphique, qui devrait se poursuivre sur le 1^{er} semestre 2020.

Pour suivre l'avancement de l'élaboration du PLUi, n'hésitez pas à consulter le site internet de la CFD www.frasnedrueon-cfd.fr (rubrique Aménagement du territoire) ou à vous rendre aux heures d'ouverture au public en mairie et à la CFD afin de consulter le dossier de concertation mis à disposition du public et de consigner dans le registre vos éventuelles remarques et observations sur la vie de la commune et de la communauté de communes.



Clos et espace de respiration dans les villages à intégrer au projet de PLUi.

4. RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Chargée de projet : Laëtitia Martin Fournier

Pilotée par le Conseil Départemental du Doubs, une procédure globale d'élaboration des réglementations de boisements sur les 10 communes de la CFD va débuter en 2020 (en parallèle au PLUi). Cette procédure vise à définir les secteurs du territoire qui pourront être soumis à plantation ou non et à définir les conditions de plantations (essences notamment), dans une volonté de préservation des espaces agricoles et des espaces naturels protégés. À dater de la prescription de la procédure, toute plantation est interdite.

5. LA DÉMARCHE PATRIMOINE

Chargée de projet : Laurence Lyonnais

Depuis 2018, en parallèle de l'élaboration du PLUi, un groupe de bénévoles a été réuni pour participer à l'inventaire du patrimoine des villages. Les élus ont également décidé de consacrer des moyens à un programme de sensibilisation du grand public au patrimoine local avec comme mots clés : Sensibiliser, Accompagner, Valoriser, Protéger. Merci aux personnes des villages qui participent à ce travail.

Sur 2019, de nombreuses animations ont eu lieu : « ateliers patrimoine au quotidien », visites des villages grâce au concours des bénévoles, sorties sur le karst, participation à la « Nuit des églises », accueil de loisirs « c'est mon patrimoine » avec des jeunes de 11 à 15 ans, programme scolaire pour 4 classes (Boujailles, Vaux-et-Chantegrue, La Rivière-Drugeon, collège de Frasnne).



Plus d'informations :

www.frasnedrueon-cfd.fr/le-developpement-economique-et-lamenagement-du-territoire/planification-territoriale-et-amenagement-du-territoire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/la-demarche-patrimoine/

Pour écouter l'émission de radio enregistrée par les jeunes :

soundcloud.com/user-283435292-287430910/emission-cest-mon-patrimoine-de-frasne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs est à votre disposition pour accompagner vos projets de construction et rénovation. Conseils gratuits et ouverts à tous. Permanences à FRASNE, dans les locaux de la Communauté de Communes (3 Rue de la Gare), le 2^e vendredi des mois pairs de 10h à 12h.

Réservations pour un rendez-vous au 03 81 82 19 22.

MÉDIATHÈQUE - CULTURE

Chargées de mission : Adeline Dumont et Blandine Staszak

1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUGEON

La médiathèque intercommunale Frasnne-Drugeon fête ses 7 ans. Son réseau de bénévoles est toujours aussi actif et investi. Toutefois, la bibliothèque de Boujailles ferme ses portes en cette fin d'année, faute de fréquentation du service et du lieu ouvert au public chaque semaine.

Cette structure en réseau compte chaque année davantage de lecteurs et/ou participants aux animations proposées auprès des différents publics : accueils de classes, ateliers d'éveil, Baby music, RDV philo...



Pour la deuxième année, la participation au dispositif « La médiathèque fait son cinéma », a permis de proposer une soirée cinéma/conférence sur le thème du racisme. Ainsi, une quinzaine de personnes a assisté au film « Ouvrir la voix », d'Amandine Gay, suivi d'une discussion avec des membres de SOS Racisme du Doubs, intervenus auprès des collégiens la même semaine.

3^e participation au Festival Littéraire itinérant « Les petites fugues », en novembre, organisé par l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture, avec cette année, l'auteure Yamina Benahmed Daho, autour de son dernier roman « De mémoire » et précédents « Poule D » et « Rien de plus précieux que le repos ».

Une soirée d'échanges et retour d'expérience au sujet du pèlerinage à Compostelle a été proposée en juin, avec Vincent Verhille, venu présenter et discuter de son voyage en 2017, notamment retranscrit dans son ouvrage « Chemins sabbatiques ».

2. SPECTACLES ET ÉVÈNEMENTS CULTURELS

La Communauté de communes a signé un Contrat de coopération culturelle d'une durée de 3 ans, avec le Département du Doubs, qui permet de conforter la mise en place

d'actions et partenariats culturels sur le territoire, par le biais d'une subvention de 12 000 € versée annuellement. Ce contrat permet de pérenniser et conforter la dynamique culturelle initiée depuis de nombreuses années avec le soutien de la CFD à l'ACI Eau Vive (Association Culturelle Intercommunale) qui propose le festival en juillet à Bannans ainsi que le spectacle cabaret et celui « jeune public » ; de même que la programmation culturelle de la CFD avec par exemple cette année :

- « Sales gosses »

par la Cie Les trois sœurs, le 15 mars à Bulle.

- « Lecture musicale des correspondances de Courbet » par la Cie Arthemus, le 13 septembre à Couvières

- « La boîte à musique (en)chantée » par Clotilde Moulin le 11 octobre à Boujailles

- Le spectacle pour enfants du 4 décembre

à La Rivière-drueon : Le Secret d'Hector, par la Cie Prune.



Une nouveauté est engagée sur l'année 2019 et 2020 avec un cycle de 6 conférences « Connais-toi toi-même », sur le fonctionnement du cerveau. Ces conférences sont animées par Marie Pierre, professeur documentaliste et praticienne de l'hypnose.

3. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec près de 170 élèves : chaque année, la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour l'enseignement musical et de la danse ainsi que des interventions de musique ou découverte d'instruments en milieu scolaire ainsi que l'initiation baby music avec la médiathèque et le Foyer d'Accueil Médicalisé des jeunes artistes à Frasnne.

La Communauté de communes veille à être aux côtés de cette école structurante au plan départemental et ce de manière à pérenniser l'offre d'enseignement artistique sur notre territoire.

Retrouvez l'actualité des concerts, ateliers, portes ouvertes de Musicart's sur www.musicarts.fr

À NOTER en 2020 : spectacle de l'école de musique le dimanche 14 juin à Levier, sur le thème de « Le Petit Prince ».

SPORTS - JEUNESSE - SOLIDARITÉ

Chargés de mission : Adeline Dumont, Blandine Staszak

1. ANIMATIONS JEUNESSE

Point Information Jeunesse (PIJ)

Lieu d'information, d'aide et d'accompagnement du public. Offres de stages, d'emploi, de missions de services civiques, demande d'entretien, ce service s'adapte à la demande et aux problématiques des jeunes... La Carte Avantages Jeunes, dédiée au moins de 30 ans, y est délivrée chaque année au prix de 8 €, et offerte pour une tranche d'âge dans les communes de Bulle, Courvières et Frasné, Bannans et La Rivière-Druegeon : se renseigner. Le PIJ a obtenu le renouvellement de sa labellisation « Information Jeunesse » cette année pour une durée de 3 ans.

Depuis plusieurs années, des journées de sensibilisation et prévention sont organisées auprès des collégiens.

Le 15 mars, Philippe Godard, auteur et travailleur social a animé des débats avec les classes de 5^e sur la question d'internet, des réseaux sociaux et du harcèlement. La Cie *Les trois sœurs* a clôturé cette journée avec une représentation de « Sales gosses » à Bulle, suivi d'un débat. Une journée de sensibilisation au racisme s'est également déroulée en avril, avec les classes de 3^e pendant la semaine internationale de lutte contre le racisme. Cette journée a été animée par la Fondation Léo Lagrange à Besançon et SOS Racisme du Doubs.

RDV Philo

Depuis 2019, ces ateliers de pratique philosophique ont lieu un midi par mois, au collège, permettant aux jeunes de pouvoir y participer plus facilement dans l'enceinte du collège et sur les temps de pauses scolaires. Ces ateliers sont animés par Laurence Bouchet, praticienne philosophe.



Séances jeux ados

Lud'haut-Doubs anime des séances de jeux de société pour les 8-15 ans. Désormais, ces séances ont lieu le 1^{er} samedi matin à chaque vacances scolaires.

Rencontr'ados

Journée de rencontre et d'activités initiée par le Département du Doubs, à laquelle ont participé 18 jeunes du territoire en avril, avec une programmation liant le sport, la culture, et le vivre ensemble que les jeunes ont beaucoup appréciée.

2. SOLIDARITÉ

La Semaine Bleue, événement national à destination des retraités et des séniors

Une 6^e édition qui a eu lieu du 7 au 11 octobre dernier sur notre territoire. Tout au long de la semaine, des animations gratuites et variées ont été proposées : atelier de prévention, balades et randonnées commentées, créations de papier, visite de distillerie, initiations à l'informatique... La majorité des participants habite la Communauté de communes et revient d'une année sur l'autre, mais on notera aussi que certaines personnes viennent du secteur du Lac St-Point, de Levier ou du Jura et se tiennent informées grâce notamment à Internet et au Montagnon.



Le spectacle « La boîte à musique (en)chantée » de Clotilde Moulin et Théo Lanatrix, qui a eu lieu à Boujailles, est venu clore en chansons cette semaine. Un répertoire intergénérationnel teinté d'humour qui a littéralement séduit son public.

Ateliers informatiques

Pour la 4^e année consécutive, des ateliers informatiques pour les personnes retraitées et seniors sont programmés à la médiathèque les mardis de 14h à 16h, animés par Jean Goisset, bénévole, par le biais d'une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales et d'une adhésion individuelle à l'association. Différents modules de niveaux sont proposés. Planning disponible à la médiathèque. Inscription possible sous réserve de places disponibles.



Projet de Maison de santé

Chargée de mission : Laurence Lyonnais

Le projet de santé élaboré par les professionnels du secteur (médecins, kiné, pharmacienne, orthophonistes, infirmières, sophrologue et ostéopathe) a été validé en juin par l'Agence Régionale de Santé au mois de juin. Les études de faisabilité se poursuivent sur le volet immobilier concernant l'ancienne maison Louette, les anciennes chambres d'hôtes l'Arc en Ciel et la place du Renouveau à Frasné intégrant une requalification du bourg-centre, la création d'une surface d'environ 600 m² pour les professionnels de santé mais aussi des logements et des services.



Relais Petite Enfance

Grâce à la convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations d'éveil du Relais Petite Enfance de Pontarlier. Deux lundis matins par mois, une conseillère tient une permanence dans les locaux de la médiathèque pour renseigner parents employeurs et assistantes maternelles (entretiens individuels). Les ateliers d'éveil ont lieu un jeudi par mois dans les locaux du périscolaire à La Rivière-Druegeon. Des sorties et la fête de Noël sont également proposées aux assistantes maternelles. Le Relais tient notamment à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde : 03 81 46 94 49 + formulaire en ligne pour les demandes de listes actualisées : www.ville-pontarlier.fr/page/vivre-a-pontarlier/vie-quotidienne-2/petite-enfance/relais-petite-enfance#formulaire-liste-assmat.

Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales

Signé le 12 décembre 2019, ce document est le fruit d'un travail d'élaboration auquel les associations de la CFD qui œuvrent dans le champ du social et des familles ont participé. La Communauté de communes Frasné Druegeon est une des premières intercommunalités du Doubs engagée dans cette démarche qui permet de déclencher le financement d'actions structurantes au service de la popula-

tion. Cela est rendu possible par le fait que nous avons déjà mis en place de longue date une politique Enfance & Jeunesse, notamment autour de la médiathèque intercommunale.

Neuf fiches actions portant sur l'attractivité, les mobilités et le vivre ensemble ont été élaborées. Par exemple : créer un livret d'accueil des nouveaux habitants, améliorer l'information sur les modes de garde, mettre en place des transports à la demande et du « ramassage » pour les activités des enfants (par exemple centre de loisirs), créer un poste d'animateur jeunesse, faire labelliser la médiathèque « espace de vie sociale »... La mise en place se fera au fur et à mesure à partir de 2020.

3. SPORTS

Éducateur sportif territorial

Suivi par David Reymond

David Reymond interviendra dans les écoles de la CFD pour de l'éducation sportive en VTT et orientation. Il assure les 4 mois de ski dans les écoles de la CFD, 17 classes dont 6 sur le secteur de Levier sont concernées (opération financée en partie par le Département du Doubs).

David Reymond est aussi en charge de l'organisation de la Randonnée des Fruitières à comté, du Trail de la Vallée du Druegeon et de l'entretien des sentiers de randonnée de la CFD. Il intervient également au Ski Club Frasné Druegeon.



Ski nordique

Suivi par David Reymond et Annabelle Vida

Du côté des sites nordiques aménagés :

- Frasné : l'espace ludique sera mis en place durant toutes les périodes de vacances scolaires si l'enneigement est là.
- Vaux-et-Chantegrue - Combe au Prince : la route d'accès au départ du domaine de la Haute-Joux et le parking sont bien jalonnés et déneigés. Les pistes nordiques et raquettes attendent les pratiquants pour cette belle porte d'entrée du Domaine géré en collaboration avec le Syndicat de Gestion du Domaine de la Haute-Joux qui regroupe les domaines de La Bourre - Mignovillard et Cerniébaud.

Retrouvez les informations, la carte des pistes et l'info neige sur : www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation

Partenariat avec le Ski Club Frasne Drugeon :

Partenaire sportif du territoire, le Ski Club bénéficie d'aides de la CFD pour la partie école de ski (prise en charge des redevances des jeunes) et pour la partie "projet de développement".

Du côté des ventes de forfaits :

Afin de développer les ventes, la procédure de vente des Pass saisons Nordique a changé pour cette saison 2019-2020 avec l'informatisation des billetteries mise en place avec Espace Nordique Jurassien en 2019.

Compte tenu de la fragilité du matériel et de la nécessité d'une formation à son utilisation, la décision de passer à la vente informatisée pour le secteur de Frasne a été prise en concertation avec le Ski Club en juillet 2019. La



Site nordique de la Haute Joux / Frasne - Vaux (Droua - Doubs)
Cernébaud - Chalet de la Haute Joux
La Bourre - Mignovillard
Frasne - Vaux et Chantegrue
Acheter mon Pass à ce site nordique

vente des forfaits saison est assurée par le personnel CFD (Adeline DUMONT, David REYMOND, Blandine STASZAK) à la médiathèque intercommunale / Point Info Tourisme et à la mairie de Vaux-et-Chantegrue.

Retrouvez les informations sur l'achat des PASS saison nordic et des forfaits jours et hebdomadaires sur www.frasnedrueon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/tarifs-ski-activites-nordiques-2019-2020

Du côté des bulletins neige :

Retrouvez les bulletins neige sur Frasne et Vaux-et-Chantegrue / Combe Noire / La Bourre : www.nordicfrance.fr/nordicfrance_station/frasne
www.nordicfrance.fr/nordicfrance_station/haute-joux



Bulletin neige

TOURISME ET MILIEUX NATURELS

Chargés de mission : Vincent Bertus
Laurence Lyonnais, Thibaut Van Rijswijk,
Geneviève Magnon (Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue)

1. OUVERTURE AU PUBLIC DES SITES NATURELS, RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES TOURBIÈRES DE FRASNE - BOUVERANS

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne Bouverans qui a accueilli plus de 18 000 visiteurs en 2019, dont des publics porteurs de handicap pour lesquels nous avons à nouveau été labellisés. En été, un accueil est mis en place au chalet des tourbières, qui est équipé de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre. Il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !

Les visites animées proposées par la RNR cet été ont touché 143 personnes.



Une belle Fête de la Tourbe a eu lieu le 14 juillet 2019 avec près de 250 participants. Le prochain rendez-vous aura lieu le 12 juillet 2020.

Suivis scientifiques sur la réserve

La Réserve, se situant également en zone Natura 2000, a pu bénéficier du suivi de différents groupes d'espèces à enjeux de conservation : la flore, les papillons, les libellules, les oiseaux (le milan royal, la bécassine des marais, le vanneau huppé, le courlis cendré), les amphibiens et les reptiles. Ces suivis ont pu être menés grâce aux équipes « milieux naturels » du SMHDHL ou en prestation aux naturalistes de la Réserve Naturelle du lac de Remoray.

Le protocole de suivi des amphibiens conduit par l'équipe réserve a permis de découvrir une nouvelle espèce inféodée aux zones humides, rare et menacée en France : le triton crêté. À cela s'ajoutent 11 nouvelles espèces découvertes hors protocole et intégrées à la base de données de la Réserve en 2019.

Mais dans des tourbières constituées à 80% d'eau, les suivis des nappes d'eau sont capitaux, d'autant plus lors de ces 3 dernières années de sécheresses. Ainsi, 53 piézomètres ont fait l'objet de relevés des niveaux d'eau de mars à novembre 2019.

Intervention sur le patrimoine naturel

Bien que les tourbières de Frasne-Bouverans soient relativement bien préservées, elles ne sont pas épargnées par de nombreuses espèces envahissantes. Solidage géant



et asters américains sont éliminés annuellement par les agents de la réserve et sont en forte régression. Mais la vigilance ne doit pas baisser. Les espèces envahissantes constituent un nouveau fléau pour la conservation de la biodiversité avec le réchauffement climatique qui facilite leur développement, de plus en plus en altitude.



Après plus de 30 ans de présence sur le site, la sarracénie pourpre, originaire d'Amérique du Nord, est passée au stade d'espèce exotique envahissante. Tous les plants de sarracénie ont été évacués en 2019 pour un volume de 30 sacs de 50 litres ! Le pied mère de la sarracénie a été transplanté au jardin de curé à la Rivière Drugeon, pour conserver une trace de cette histoire de la tourbière, dans un bac où il n'y aura plus de problème écologique.

Recherche scientifique

La réserve naturelle bénéficie du pôle de recherche le plus important de France sur une tourbière. En 2019, l'école des mines de Saint-Etienne et l'ENTPE ont poursuivi l'étude du sous-sol de la tourbière par des prospections géophysiques. Cette étude permettra de mieux comprendre l'origine des eaux de la tourbière, sujet faisant encore l'objet de nombreuses hypothèses. Les installations de la station de recherche ont été complétées, les mesures de températures et les teneurs en eau seront plus précises.



Départs de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans

L'année 2020 verra des changements dans l'équipe de gestion de la Réserve Naturelle suite aux départs de Vincent Bertus et Thibaut Van Rijswijk. Merci à eux pour leur collaboration, nous leur souhaitons bonne continuation.



2. LA CRÉATION DU SMIX HAUT-DOUBS HAUTE-LOUE

Au 1^{er} janvier 2019, le Syndicat Mixte du Haut-Doubs a fusionné avec le Syndicat mixte de la Loue pour donner naissance au Syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue. Un bureau technique du Haut-Doubs demeure à Frasne tandis qu'un second est installé à Rurey. Philippe Alpy, Vice-Président du Département du Doubs et Maire de Frasne en est le Président.

Les sentiers Drugeon et Dragon à la Rivière-Drugeon et Sentier du Berger avec l'espace Orientation à Vaux-et-Chantegrue connaissent un succès grandissant (parcours téléchargeables sur <http://www.frasnedrueon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/espace-orientation-de-la-combe-au-prince/>).

Le site « Espace Naturel Sensible » du Lac de Bouverans accueille près de 12 000 visiteurs sur les rives du lac. Ils ont pu également cette année bénéficier d'animations et visites. Même si le site est globalement très bien respecté, on déplore des incivilités persistantes, notamment concernant la circulation des véhicules à moteur dans les prairies des agriculteurs, le stationnement sauvage et le dépôt de déchets.

L'entretien du belvédère de Châtel Véron et des aménagements des rives du Lac est financé grâce au concours financier du Département du Doubs et il est assuré par Sylvain Pereira et David Reymond, merci à eux.

Sentiers de Randonnée et Itinéraires de liaisons douces

Chargée de mission : Annabelle Vida, en remplacement de Mylène Garanto (qui a rejoint sa région d'origine et à qui nous souhaitons bonne continuation après tout le travail accompli sur les dossiers de la Communauté de communes).

Vous pouvez retrouver les sentiers balisés sur le site internet de la CFD :

www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/randonnee-pedestre/

L'appropriation des liaisons douces par la population et les touristes continue. N'hésitez pas à nous signaler des panneaux manquants ou des dysfonctionnements. Les cartes sont disponibles sur le site internet de la CFD et nous réfléchissons à une édition papier.



Le Rallye des Liaisons Vertes, organisé le 9 juin 2019 a malheureusement fait les frais d'une mauvaise météo mais l'initiative pourra être reconduite.

Retrouvez sur le site internet de la CFD la cartographie détaillée de ces liaisons douces : www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/liaisons-vertes/

Nous enregistrons toutes les remarques des habitants permettant d'améliorer les circuits et le balisage de ces sentiers de randonnée et des liaisons vertes, n'hésitez pas à nous contacter.

3. NOUVEAU PROJET « VÉLO JURASSIC TOURS »

Ce projet consiste à valoriser les points d'intérêt de la filière lacs, rivières et cascades en les connectant en mobilité douce et plus particulièrement en vélo à assistance électrique à l'échelle de 12 communautés de communes des Montagnes du Jura.

Près de 50 boucles thématiques et locales représentent 1 500 km de parcours. Celles-ci relient les 160 principaux points d'intérêt (POI) par des routes secondaires et sentiers accessibles. Les boucles locales et thématiques seront réalisables sur demi-journée ou journée, et combinées à d'autres activités de pleine nature.

4 boucles ont été étudiées au départ de Frasne, bourg centre identifié comme point de départ / location central du territoire compte tenu de la gare TGV et des commerces/services.

Les tracés reprennent en très grande majorité les itinéraires des liaisons douces et permettent de valoriser la politique de développement des modes de déplacement doux de la CFD. C'est aussi une opportunité majeure pour s'intégrer dans un projet collectif à l'échelle des Montagnes du Jura et bénéficier de la mutualisation des dépenses de coordination et de marketing.



L'hiver 2019-2020 sera consacré aux études complémentaires notamment sur la solution du point de location. Les premières boucles devraient voir le jour au printemps 2020.

4. LE POINT INFO TOURISME

Situé 3 rue de la Gare à Frasne, il est ouvert 16 heures par semaine et compte désormais un écran dynamique, permettant de consulter les animations et informations pratiques qui défilent 24 h/24. Vous trouvez toute l'information touristique du secteur ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT. La CFD travaille en partenariat avec l'Office de tourisme Pays du Haut-Doubs (fusion des offices de tourisme au 6 décembre 2018) pour la promotion des hébergements et des activités. Par ailleurs, le Point I assure les inscriptions pour une bonne partie des animations proposées sur la période estivale.

ANIMATIONS – MANIFESTATIONS

David Reymond et Laurence Lyonnais

1. LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ

Toujours un grand succès pour cette manifestation familiale et conviviale, rendue possible par l'investissement des producteurs de Comté du territoire et par celui des bénévoles des associations des villages – avec le soutien de la CFD qui garantit les assurances, la communication et un bénéfice minimum aux associations.

Cette année, malgré la météo peu engageante, près de 1 300 participants ont été enregistrés et l'organisation des bénévoles de Courvières et Bannans a été largement à la hauteur.

ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

Pascal Marguet (responsable), Sylvain Pereira et Arnaud Musy.

Facturation

Le coût intercommunal de l'assainissement est de 0.90 € HT/m³ et 25 € HT par part fixe.

Les tarifs de l'assainissement sont, depuis 2014, constitués de 2 factures dissociées :

- La collecte (compétence communale) : 1 part fixe (à l'abonnement) et 1 part variable (au m³) déterminées toutes deux par votre commune.
- Le transport et le traitement (compétence intercommunale) : 1 part fixe et 1 part variable déterminées par la CFD.

Travaux dans le bassin d'aération de la station d'épuration (nettoyage des rampes)

La station de traitement des eaux usées de la vallée du Druegeon a traité 456 870 m³ d'eaux usées en 2019 (au 1^{er} décembre) avec un rendement moyen de dépollution de plus de 95 %. 2016 m³ de boues ont été épandus sur 12 parcelles agricoles.



Rendez-vous le 17 mai 2020 à BOUVERANS (avec l'appui des bénévoles de Bonnevaux) pour une nouvelle édition avec la convivialité et espérons, le soleil !

Les inscriptions à l'avance par internet restent privilégiées (tarif préférentiel) et le port du bracelet obligatoire.

Toute l'année, les animations et manifestations qui se déroulent sur le territoire des 10 communes de la CFD sont disponibles en ligne : www.frasnedruegeon-cfd.fr/agenda

RAPPEL aux ORGANISATEURS de MANIFESTATIONS :

Pensez à transmettre la « fiche manifestation » pour faciliter la communication et la mise en commun de l'agenda intercommunal www.frasnedruegeon-cfd.fr/agenda

Des travaux de réhabilitation sur les réseaux de transport d'assainissement ont été réalisés

- Bonnevaux (CPIE) : réparation d'une fuite sur la canalisation de refoulement démarrant du poste.
- Changement de deux pompes « Concertor » au poste de refoulement de Dompierre-les-Tilleuls.
- Rénovation des postes de Frasne et de Bouverans : installation de nouvelles dalles et tampons de fermeture.
- Communication entre les postes de refoulement et le système de télégestion « Topkapi » : changement d'opérateur téléphonique.
- Réparation d'une pompe et d'une fuite sur la canalisation de refoulement à Frasne.

Des travaux de rénovation sur les équipements de la Station d'Épuration de la Rivière-Druegeon ont été réalisés (suite du programme de 2018)

- Ajout de deux rampes supplémentaires au fond du bassin d'aération.
- Nettoyage du bassin d'anoxie, remplacement des membranes d'aération.
- Remplacement d'une crépine dans le clarificateur (prise d'eau pour la production d'eau industrielle).
- Remplacement d'une pompe dans le « poste toutes eaux ».

Ces travaux ont permis une économie d'énergie significative. Ainsi, de 280 000 kWh consommés au 1^{er} décembre 2018, la consommation est de 180 000 kWh au 1^{er} décembre 2019.

Pour 2020, l'installation d'un système de palan au-dessus du « Prépazur » (dégrilleur automatique) est prévue. Ce système de levage permettra de réparer cet équipement. L'installation d'une nouvelle armoire de pompage du chlorure ferrique est aussi envisagée. L'injection de ce produit chimique dans le bassin d'aération permet l'élimination du phosphore.

Des vérifications de branchements sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de ventes d'habitations. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement aux particuliers notamment pour l'accompagnement à la mise aux normes de leurs réseaux privés.

Le nombre d'habitations qui ont été contrôlées depuis 2015 est de 1494.

Les contrôles de raccordements sont réalisés aléatoirement dans les communes et auront pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire pour attester de la conformité des raccordements de chaque habitation. Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes (M. Arnaud Musy au 06 45 64 32 93).

Retrouvez ces documents et informations sur le site internet de la CFD : www.frasnedrueon-cfd.fr/lenvironnement-et-le-developpement-durable/assainissement/

TRANSFERT DES COMPÉTENCES : ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la CFD a acté le transfert des compétences « eau et assainissement ». Ce transfert a été initié par la Loi « NOTRe » d'août 2015. En ce qui concerne la compétence assainissement : le transfert de la compétence « Collecte » (assurée par les communes) est une obligation du fait que les compétences « Transport » et « Epuration » sont déjà assurées par la Communauté de Communes.

La compétence « EAU POTABLE » était assurée (jusqu'au 1^{er} janvier

par le Syndicat des Eaux de « Vau les Aigues » (6 Communes : Frasné, Courvières, Boujailles, la Rivière-Drueon, Bulle, Dompierre les Tilleuls) et par 4 Communes en régie directe (Bouvens, Bonnevaux, Vaux-et-Chantegrue et Bannans). En accord avec 9 des 10 conseils municipaux, le Conseil communautaire a décidé du transfert de l'intégralité de cette compétence à la Communauté de Communes.

Dès le 1^{er} janvier 2020, le personnel du Syndicat des Eaux a rejoint l'équipe de la CFD (deux personnes : Claire Bourgeois et Bertrand Dichamp). Une ou deux personnes supplémentaires seront amenées à travailler au sein du service.

Une information détaillée sur les conséquences du transfert de la compétence eau/assainissement sera diffusée début 2020 (explication de la tarification, système de facturation, ...)

ACCA, Association Communale de Chasse Agréée

Nous commencerons ce numéro avec un remerciement aux nouveaux admis venus renforcer les rangs de l'association. Ils ont parfaitement su s'intégrer à notre petite équipe et y adopter ses valeurs. C'est un réel plaisir de pouvoir partager de bons moments avec eux.

Cette année, l'actualité principale de l'ACCA gravite autour de notre lieu de rassemblement et de partage : le chalet de chasse. En effet, beaucoup de péripéties le concernant ont eu lieu lors de ces derniers mois. En janvier dernier, les familles Vuillaume et Duprès ont généreusement et officiellement offert leur chalet forestier à l'association de chasse. Malheureusement, peu de temps après, nous l'avons retrouvé détruit par un incendie dont nous ignorons toujours la cause.

Cela faisait de nombreuses années que les chasseurs de Vaux-et-Chantegrue se retrouvaient en ce lieu. L'ensemble des membres de l'association furent affectés par cette triste nouvelle et nous adressons une pensée particulière à Jean-Marie Vuillaume qui a beaucoup œuvré pour l'entre-

tien de ce chalet où il aimait tant s'y rendre pour profiter de la nature.

Les mois suivants furent consacrés à la recherche d'une solution pour pallier cette perte. En effet, la volonté de retrouver un lieu de rassemblement était unanime parmi nos adhérents. Après quelques discussions, un accord avec la mairie a été trouvé pour reconstruire un nouveau chalet avec l'indemnisation reçue suite à l'incendie du précédent chalet. Plusieurs lieux ont été visités et c'est le lieu-dit « le tremplin » qui a été retenu par nos élus. Cet emplacement offre des conditions d'accès idéales et convient à l'ensemble des parties prenantes.

Nous profitons de cet article pour remercier les membres du conseil municipal qui ont su entendre nos demandes et avec qui les échanges sont toujours restés conviviaux. Nous remercions également la Communauté de communes Frasné-Drueon pour le prêt de la cabane de ski jusqu'au début de la saison hivernale.

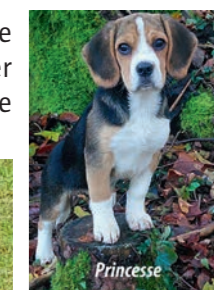
Les prochains temps seront consacrés à l'étude des différents projets,

de la rédaction de la demande du permis de construire et bien sûr de la construction du chalet.

Lors de notre précédent compte rendu, nous vous parlions du Lynx sur notre territoire. Grâce à l'installation de dispositif nocturne, nous avons eu la chance de pouvoir le photographier à quelques reprises et nous avons le plaisir de partager avec vous ces quelques clichés.



Princesse et Cabate viennent renforcer notre société de chasse.



CONTACT :
Association Communale de Chasse Agréée
M. Gabriel Chardon : 06 30 87 48 98
gaby.chardon@gmail.com

STOP aux lingettes dans les toilettes

Faites le bon geste !

Pourquoi ne faut-il pas jeter les lingettes dans les toilettes ?

Les lingettes jetées dans le réseau

- Bouchent les canalisations
- Colmatent les pompes de refoulement
- Comblent le fond des postes de relevage

Coûts engendrés +0,16€/m³

Estimation des surcoûts engendrés par la présence de corps solides dans les réseaux d'assainissement

Coût global annuel 42 000 €

ATTENTION À L'UTILISATION DES RÉSEAUX :

Pour limiter les coûts d'intervention et de dépollution, chacun, particulier comme entreprise, est invité à un comportement responsable : les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles, carburants et autres produits dangereux (solvants, White Spirit, peintures) ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux.

Les grilles d'eau pluviale dans les rues sont reliées au réseau.

Rien ne doit être déversé dedans.

A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est l'association des parents d'élèves de l'école (Association De l'Ecole de la Haute Joux). Son but est de récolter des fonds servant aux sorties et activités des enfants, mais aussi de créer des liens entre les parents et d'animer la vie de nos villages.

PETIT APERÇU DE CE QUI A ÉTÉ FAIT EN 2019 :

Fête de fin d'année scolaire : cette année, les enfants n'ont pas fait de spectacle, nous avons donc inauguré notre première kermesse, suivie d'un repas convivial avec parents et enseignants... Cette journée connut un franc succès et mérite d'être reconduite.





Fête de Noël : le samedi précédant les vacances, les enfants ont eu la joie de présenter quelques chants, ou danses, et surtout de rencontrer le Père Noël, les bras toujours chargés de cadeaux pour chacun des élèves... À cette occasion, les parents proposent vente de gâteaux et buvette. Ces deux fêtes de l'école sont toujours très appréciées des enfants et sont l'occasion de rencontrer parents et enseignants dans un contexte différent.



Courant novembre : nous avons encore mis en place un nouvel événement, un vide-greniers « enfants », à la salle des fêtes de Bonnevaux... Buvette, hot-dogs, crêpes, ont rencontré un franc succès et tous les emplacements étaient complets... Nous avons également remis en place notre vente de courges, le jour du vide-greniers, puis le samedi matin suivant.

Photo de classe : comme chaque année, nous nous occupons d'organiser la mise en place de la photo de classe (contact avec le photographe, distribution des photos commandées). Depuis 2 ans maintenant, le photographe propose une vente directe en ligne, ce qui nous simplifie le travail...

Carnaval : en association avec VECA, cette année encore nous avons fêté Carnaval... Les enfants ont défilé et frappé aux portes de leurs villages respectifs (Vaux et Bonnevaux) puis se sont retrouvés à la salle des fêtes de Vaux, pour le goûter, le partage des bonbons, quelques animations et le concours du plus beau déguisement...

VOUS POUVEZ NOUS AIDER !!...

• Sans dépenser un sou, en gardant vos journaux, publicités, catalogues, enveloppes et papiers en tout genre (tout sauf du carton et du plastique). Vous pouvez les déposer, en paquets ficelés, ou en vrac dans des sacs papiers (en dernier recours dans des cartons) devant la grande porte en bois du local communal (bâtiment attenant au dépôt de verres).

Les membres de l'ADEHJ habitant Bonnevaux préviennent les habitants du village et passent au minimum 2 fois dans l'année récupérer les paquets posés devant les portes, pour les déposer dans l'entrepôt communal de Vaux. Cette action n'est que bénéfique pour nous... Une nouvelle action « benne » est prévue début avril 2020.

• En nous achetant un sapin de Noël, pur fruit de nos forêts de Vaux et Bonnevaux. Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres, il est préférable de réserver votre sapin, la vente se fait dans la cour de l'école, vous venez le choisir, donnez la somme que vous voulez, et repartez avec, après avoir dégusté un bon petit vin chaud offert !

REMERCIEMENTS

Nous remercions la commune, pour le prêt de la salle des fêtes, pour les cadeaux de Noël (les cadeaux fait aux enfants sont financés par les communes de Vaux et Bonnevaux), les sapins, la mise à disposition d'une partie du local communal pour le stockage des papiers.

Merci aussi à Nicolas Vanhuysse, qui nous rentre les paquets de journaux posés devant le local...

Nous remercions les habitants du village, qui nous aident en participant à nos ventes et nos actions diverses.

Et enfin, merci à tous les parents, grands-parents, enfants, instituteurs, qui d'une manière ou d'une autre, font vivre notre association

COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente : Marie Gréa
- Vice président : Stéphane Leuba
- Trésorière : Nathalie Cuhe
- Vice trésorière : Lorraine Bertin-Guyon
- Secrétaire : Céline Dodane
- Vice trésorière : Julia Vionnet

CONTACT :
Association De l'École de la Haute-Joux
 adehj25@yahoo.com

Amicale des anciens combattants

Comme chaque année, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée aux Monuments aux morts du village, en présence de quelques habitants. Lors de cet événement, Jean-Marie Monnot a été décoré de la Croix du Combattant. Cette médaille est celle de

la reconnaissance de la Nation pour les Anciens Combattants présents sur une zone de conflit. Le verre de l'amitié a ensuite été partagé à la salle des associations.



Centre de première intervention - Rive gauche

Le CPI Rive Gauche, Centre de Première Intervention, regroupe les sapeurs-pompiers volontaires de cinq communes : La Planée, Les Grangettes, Malpas, Saint-Point et Vaux-et-Chantegrue. La caserne est située à Malpas.

L'effectif est en légère hausse par rapport à l'année précédente, passant de treize sapeurs à dix-huit. Les nouvelles recrues sont Océane Bejeannin, Audrey Defrasne, Françoise Jeannerod (corps infirmier), Amélie Frossard et Julien Guenin. Ils rejoignent Frédéric Cannelle (chef de centre), Nicolas Vanhuysse (son adjoint), Jacques Oudot, Pierre Oudot, Jean-François Ferrer, Joël André, Manon Mouraux, Karen Mouraux, Mathis Dautremont, Stéphane Vionnet, Maxime Vanhuysse, Marina Vanhuysse et Célestine Voynet.

Quatre sapeurs ont été promus au cours de cette dernière année : Pierre Oudot et Maxime Vanhuysse ont été promus au grade de sapeur Première Classe, tandis que Stéphane Vionnet et Manon Mouraux sont promus au grade de sergent. Cette année, nous comptons le départ du sapeur Jérôme Barthelet, qui a décidé de prendre sa retraite après avoir effectué 20 ans de bons et loyaux services, pour lesquels nous le remercions vivement.

Durant l'année 2019 (du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2019), nous sommes intervenus 44 fois sur l'ensemble des communes, dont 30 secours à personnes, 9 incendies et 5 accidents sur la voie publique.



Le permis de construire de notre nouvelle caserne a été posé. Elle se situera à Labergement Sainte-Marie et regroupera notre CPI avec celui de La Fuvelle pour former le CPIR Les Deux Lacs.

Nous recrutons :

Si vous êtes intéressés, contactez le chef de centre, l'Adjudant-chef Cannelle Frédéric au 06 76 00 27 46.

Le CPI remercie les communes pour le prêt de divers locaux qui nous ont servi lors de nos manœuvres mensuelles ainsi que la population pour leur accueil lors de la traditionnelle visite pour les calendriers.



CONTACT :
CPI Rive gauche
 Frédéric Cannelle: 06 76 00 27 46

Club d'Amitié

Le club d'Amitié de Vaux-et-Chantegrue a été créé en 1974 pour tous les retraités. Il n'est plus question de 3^e âge, mais d'amitié. Pourquoi les jeunes retraités ne s'intéressent-ils pas au club d'amitié des retraités ?

Nous sommes ouverts à toutes les propositions. Nous souhaitons vivement accueillir de nouveaux membres et même un nouveau président. Bienvenue à tous et toutes en toute simplicité et en toute amitié.



CONTACT :
Club d'Amitié
 M. Philippe Chevalier : 03 81 69 65 35
 M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78

Familles rurales - accueil périscolaire

L'accueil périscolaire des diabolotins est géré par l'association Familles Rurales des brimbelles dont le siège se situe à Frasné. Il a ouvert ses portes en septembre 2009 grâce à un partenariat entre la commune de Vaux-et-Chantegrue, la CAF et Familles Rurales.

Nous fêtons donc cette année notre 10^e anniversaire.

En 2009 environ 20 enfants étaient accueillis le midi, aujourd'hui, c'est jusqu'à 52 enfants, belle progression !

Il s'agit d'accueillir les enfants dès leur scolarisation jusqu'à leur départ au collège. Plusieurs créneaux horaires sont proposés aux familles afin de répondre au mieux à leur besoin. Nous accueillons une dizaine d'enfants le matin, jusqu'à 52 le midi et jusqu'à 20 le soir.

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Virginie Faton, directrice diplômée BAFA
- Eva Ferlat, animatrice diplômée BAFA
- Stéphanie Massart, animatrice non diplômée
- Perrine Gaël, animatrice stagiaire BAFA
- Roxanne Barillot, animatrice stagiaire BAFA

Chaque année, un thème est proposé aux enfants et à partir de celui-ci nous proposons des activités. Cette année, le thème est : « l'artisanat ».

Depuis la rentrée de septembre nous sommes à la recherche d'un ou d'une 6^e animateur(trice) diplômé(e) afin de répondre à toutes les demandes d'inscriptions d'enfants.



CONTACT :
Familles rurales Les Brimbelles
 03 81 69 99 38
 lesdiabolotins.famillesrurales@orange.fr

Football Club Lac Remoray Vaux

Depuis plusieurs années, le FCLRV ne fait que de s'agrandir. Avec cette année 252 licenciés, le nombre de joueurs a encore augmenté.

On retrouve, au sein du club, 13 équipes de jeunes de tous les âges. Cela va des U6/U7 jusqu'aux U18 en passant par les U8/U9, les U11, les U13 et les U15. Toutes les catégories sont représentées. Les U18 sont en entente avec le club de « Château de Joux » tout comme les U15 qui sont, quant à eux, en triple entente avec également le club de « Château de Joux » et celui de « Massif Haut-Doubs » (Métabief).

Depuis cette année, le club a aussi mis en place une école de foot féminine, catégorie U8/U11. On n'oublie pas non plus les 3 équipes seniors hommes (54 licences) ainsi que l'équipe seniors féminines forte de 20 licenciées.

Mais, toutes ces équipes ne pourraient pas vivre sans tous les bénévoles, éducateurs, dirigeants et entraîneurs qui œuvrent et donnent de leur temps tout au long de l'année pour le bon fonctionnement du club. Qu'ils en soient tous remerciés.

Cette année aura vu l'organisation de deux nouveaux événements.

- Le premier fut ponctuel et fut organisé dans le cadre de la journée du « Vrai Foot Day ». Cette journée mise en place à l'initiative du journal SoFoot, avait pour but de montrer le foot amateur dans tous ses états. L'occasion pour le FCLRV de réunir, autour du terrain de Vaux, plus de 200 personnes lors d'une journée de gala.

- Le deuxième événement, qui devrait être reconduit l'année prochaine, fut un loto géant ayant attiré plus de 650 personnes et ayant permis d'effec-



tuer un bénéfice non négligeable qui permettra au club d'investir dans plusieurs projets en cours.

La traditionnelle belote du club, quant à elle, a eu lieu cette année sur la commune de Vaux-et-Chantegrue, le 29 février 2020.

Le club tient à remercier la commune de Vaux-et-Chantegrue pour la mise à disposition des différentes infrastructures.

Au plaisir de vous croiser lors d'un match autour du terrain de foot.

CONTACT :
FC Lac Remoray Vaux
 M. Christian Bole du Chomont : 06 44 29 77 64
 lac-remoray-vaux.fc@lbf-foot.fr
 www.fclacremorayvaux.com - fclacremorayvaux



Société de pêche

DES ÉVOLUTIONS EN 2020

2019 est une année importante pour les pêcheurs des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques « la Drugeonnaise » et « la Concorde de Bonnevaux ». En effet, afin de permettre à chaque pêcheur d'avoir un parcours de pêche suffisamment étendu, et bien plus varié, les deux sociétés ont décidé d'un accord commun de fusionner.

Les parcours sont les suivants :

Parcours de 1^{re} catégorie : Le Drugeon, de la source, jusqu'à la limite amont de Bannans ainsi que les étangs de Bouverans et l'étang Claudet à la Rivière-Drugeon (avec ouverture du carnassier le 1^{er} mai).

Parcours de 2^e catégorie : Pourtour du lac de Bouverans. Cette nouvelle entité reste affiliée à l'EHDA (Entente Halieutique du Haut-Doubs) et chaque pêcheur pourra toujours prendre l'option EHDA pour pêcher sur les lots du Haut-Doubs.

Pourquoi cette fusion :

- Ce sont 2 AAPPMA de taille semblable et qui ont leurs lots de pêches contigus.
- Des travaux de reméandements sont prévus au niveau des raies du lac et concernent les deux AAPPMA.
- le tarif des cartes de pêche est identique pour toutes les AAPPMA membres de l'EHDA, donc on se doit de proposer un parcours élargi et varié.
- Les bénévoles sont de moins en moins nombreux et se regrouper permet de redynamiser les activités.
- Pour l'entretien des parcours, nous avons les mêmes problématiques et nous voulons mettre en place un plan d'action qui prenne en considération la fragilité de l'environnement.
- Pour permettre aux jeunes, scolarisés dans les mêmes lieux de pratiquer ensemble leur loisir.



Nouveau parcours de pêche, après fusion des deux AAPPMA



La matinée gratuite pour les enfants (financée par l'AAPPMA et aide de la fédération)

MANIFESTATIONS

Chaque année nous organisons une ou deux corvées le long des berges, qui se terminent par un bon casse-croute convivial.

Le dernier samedi de mai, une matinée pêche et découverte des milieux aquatiques est organisée au bord de l'étang Claudet à La Rivière Drugeon pour les enfants des écoles primaires. Chaque enfant, à l'aide d'une petite épumette et des explications de notre hydrobiologiste, peut découvrir la diversité de la vie aquatique du fond de l'étang. Le matériel de pêche est prêté par l'association, et chaque enfant peut repartir avec deux truites qu'il aura « ferrées ».

Afin d'anticiper la fusion entre les deux associations de pêche, la manifestation a été ouverte dès 2019 aux enfants des écoles de Bonnevaux et de Vaux et Chantegrue. Ce sera à nouveau le cas en 2020.

ALEVINAGE :

Il se fera en 2 fois au printemps, dans chaque village, afin de permettre aux jeunes pêcheurs de s'initier ou de se perfectionner tout en restant dans le village. La pêche est un bon loisir qui allie nature et distraction et qui permet de s'évader des technologies modernes.

MEMBRES ET BÉNÉVOLES

En 2020, nous allons voter un nouveau comité plus élargi et on l'espère rajeuni. Nous comptons sur votre participation et votre implication lors de nos prochaines assemblées afin de dynamiser notre association.

Depuis plusieurs années, nous subissons des sécheresses. On constate cependant, grâce à la qualité de notre parcours en partie labellisée (entre Vaux et Bonnevaux), peu de pertes de poissons en période d'étiage sont observées.

Pour acheter votre carte de pêche, rendez-vous sur www.cartedepeche.fr et laissez vous guider. Dans l'attente de la prochaine assemblée générale, l'AAPPMA gardera le nom de La Drugeonnaise dont le siège social est à Bouverans.

CONTACT :

Société de pêche

Sabiniarz Thomas : 03 81 89 74 41
fred.sabiniarz@orange.fr
Grillon Joel : 06 49 81 87 14 - grillon.joel@wanadoo.fr

V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations) Comité des fêtes



Bonjour à tous !

Une année de plus au compteur de VECA, le comité des fêtes de votre village ! 2019 fut une année bien animée et ponctuée de différentes animations tout au long de celle-ci !!!!

Cet évènement est devenu une habitude cette fois : les Valchantois ont pu rapporter début janvier leurs vieux sapins au stade pour faire une jolie flambée, tout en buvant un verre de vin chaud et en appréciant une part de galette des rois offerts par VECA.



Le samedi 23 mars, les enfants sont allés chercher dans les rues du village des bonbons à l'occasion du carnaval et se sont retrouvés à la salle des fêtes pour danser, partager la récolte de friandises et passer un moment tous ensemble ! Cette année, il y avait beaucoup d'enfants et tous les ans ils attendent avec impatience cette journée-là !



Le 1^{er} juin s'est déroulé le vide-greniers sur la place de l'église. S'il n'y avait guère plus d'exposants que l'année précédente, de nombreux Valchantois sont venus en plein cœur du village se retrouver pour partager le couscous qui était servi le midi. Belle journée avec le beau temps en prime !!! Les bénéfices de cette manifestation sont reversés au Téléthon, comme le pratiquait l'Association Familiale et Rurale de Vaux-et-Chantegrue par le passé.

S'en suit au mois de juin la coupe du monde de football féminin où nous avons retransmis quelques matchs en partenariat avec le club de foot de Lac Remoray Vaux et ce jusqu'à l'élimination de notre équipe nationale. Evènement qui a bien entendu attiré moins de monde que la coupe du monde masculine mais nous étions tout de même quelques-uns et quelques-unes à soutenir les Bleues !!!

Le week-end du 31 août a eu lieu la fête patronale avec le soleil au rendez-vous. Comme l'année dernière, nous avons proposé une buvette ainsi qu'un stand de gaufres à proximité des manèges sur le site principal de la fête foraine samedi et dimanche après-midi, ce qui fut bien apprécié de tous. Le soir venu, un repas, avec des retours toujours très positifs de tous les participants, a été servi à la salle des fêtes avec la contribution de Vendredi Anim' pour la déco et le lavage de la salade ! Cette année, nous regrettons une baisse notable de la fréquentation par rapport aux années précédentes. Pourtant nous avons la chance d'avoir le groupe Simil'air qui a mis une ambiance super sympa et a adapté son répertoire à la demande... Est-ce une question de date avec d'autres manifestations en parallèle ou un essoufflement qui nécessite de changer de modèle ? Réflexion en cours quant à l'organisation de la prochaine fête patronale (qui devrait en 2020 avoir lieu en août).



Début décembre, nous avons, comme à l'accoutumé, décoré notre village pour emmener l'esprit de Noël dans les rues valchantoises. Sapins, Père Noël, rennes et crèche ont retrouvé leur place pour donner un petit air de fête à Vaux-et-Chantegrue. Nous remercions les adhérentes de Vendredi Anim' qui contribuent depuis 2 ans à l'emballage des paquets.



Familles historiques, nouveaux venus au village... participer au comité des fêtes est l'occasion de mener des actions et des animations, d'apprendre à se connaître, de

passer de bons moments ensemble. Vous avez forcément des idées géniales que vous pourriez nous faire partager et c'est l'occasion de tisser des liens entre nous, alors... n'hésitez pas à pousser la porte et à venir nous retrouver dans une ambiance conviviale. Que dis-je... à pousser la porte ... mais non, elle est grande ouverte !!!! A très bientôt...



CONTACT :
V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)
 Mme Stéphanie MASSART : 06 73 89 93 67

Vendredi Anim'

Le rendez-vous bi-annuel du mois de novembre est maintenant bien acquis et attendu, tant par les participants du club de Brico-Déco de Vendredi Anim' que par un public venu nombreux pour exposer, admirer, acquérir les réalisations effectuées par ces dames que vous pouvez rejoindre chaque vendredi après-midi à la salle de convivialité.

Venez apporter et partager votre savoir. À bientôt.

CONTACT :
Vendredi Anim'
 Mme Irène Barthelet : 03 81 69 60 12
 Mme Yvette Maugery : 03 81 69 64 74



Quelques règles de bonne conduite



Malgré de nombreux rappels, l'équipe municipale constate que de nombreuses incivilités perdurent et remercie chaque valchantois de prendre connaissance des recommandations ci-dessous et de les respecter.

Bruit et engins à moteur

Les horaires pour utiliser les engins à moteur sont réglementés par l'Arrêté Préfectoral du 19 avril 2000 qui impose les périodes d'utilisation suivantes :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Chiens errants

Nos amis les chiens entraînent des obligations. Il est en effet fortement désagréable de les voir divaguer dans le village, surtout pour les personnes qui en ont peur. Divagations et aboiements étant fréquents, il est expressément demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour supprimer toutes les nuisances susceptibles de gêner, non seulement les voisins directs, mais également l'ensemble de la population.

Circulation

La circulation sur les voies non affectées à la circulation est interdite à tous les véhicules de type 4 x 4, quads et autres véhicules. En cas d'infraction constatée, le risque d'amende est élevé.

Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, des commerces ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident ! Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, soyons des citoyens respectueux !

Stationnement

Le stationnement des véhicules sur la voie publique et/ou sur les trottoirs est abusif et constitue une violation du droit de propriété (article 544 du Code civil). C'est une infraction passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R-417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules. Les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture... Aussi, il est demandé à tous les villageois de bien vouloir garer leurs véhicules ainsi que ceux de leurs visiteurs sur leurs propriétés ou sur les emplacements prévus à cet effet.

Déneigement

Première poudrée de neige en octobre ou novembre... Un peu plus hardie en décembre et janvier... Que vais-je faire des énormes tas en février ?

Les solutions ? Être vigilant et civilisé :

- Déblayer la neige très régulièrement et le plus loin possible (mais ni sur la route, ni chez le voisin).
- Dégager, à chaque fois que cela est possible, les trottoirs que les piétons empruntent devant vos habitations.
- Stationner les véhicules dans les cours et non pas sur les chaussées et/ou trottoirs !

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, qui fournissent de gros efforts pour faciliter non seulement l'accès aux habitations mais aussi le travail fastidieux des déneigeurs !



Infos utiles

Ordures ménagères

Savez-vous que vous avez la possibilité d'acheter des sacs supplémentaires lorsque votre bac vert est plein ou que vous ne pouvez pas le déposer en bord de route ? (4 € par sac de 50 L).

Des composteurs en bois sont mis à disposition par Préval pour un montant de 40 € de mars à octobre, hors période estivale.

Toutes les infos sur www.smcom.fr et sur www.preval.fr

NOUVEAU : depuis le 1^{er} janvier 2020, les consignes de tri ont évolué. Il est désormais possible de déposer tous les emballages plastiques dans les bacs jaunes. Toutes les infos sur www.preval.fr

Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasné et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasné pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

Salle des fêtes

Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.).

Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.



TARIFS DE LOCATION

- selon délibération du 21 janvier 2014
- Résidents : 240 € (week-end)
- Non-résidents : 450 € (week-end)
- Obsèques : 50 €
- Associations hors village : 450 € (week-end)
- Associations communales et intercommunales : 1 gratuité par année
- Caution salle : 1000 €
- Caution «ménage» : 150 €

Pour toute demande de location, téléchargez le formulaire de pré-réservation sur notre site internet puis adressez-vous au secrétariat de mairie.

Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie. Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Papiers d'identité

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?



- **Carte d'identité** : ce document n'est désormais plus délivré par votre mairie. Nouvelle démarche : remplir la pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr (ou demander le formulaire CERFA au secrétariat) puis prendre rendez-vous dans l'une des mairies de Mouthe, Pontarlier ou Levier.
- **Passeport** : prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pon-

tarlier qui sont équipées pour délivrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée... Infos complètes et formulaires sur www.service-public.fr.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes électorales. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.

Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020 et l'inscription est possible en ligne sur www.service-public.fr

Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Numéros d'urgence

Pompiers : 112

Samu : 15

Gendarmerie
(Les Hôpitaux-Neufs) :

03 81 49 10 11

Horaires des services communaux



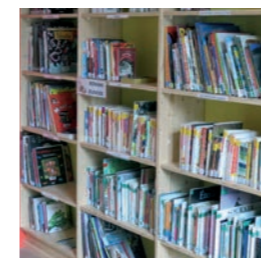
Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30
Sur rendez-vous le samedi matin.
Retrait des imprimés tels que demandes de cartes d'identité, passeports, permis de construire, déclarations préalables, etc.
03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.
Services photocopies.
Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.
Point de vente de pain depuis octobre 2019.
03 81 69 60 13



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.
09 70 02 35 07

Horaires des services intercommunaux

Communauté de communes du plateau de Frasné et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84
secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedrugeon-cfd.fr

Déchèterie

Depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale.
Ainsi, 2 points de déchèteries sont dorénavant accessibles pour notre village :

FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 17h30		9h/11h45 13h30/17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h/11h45 13h30/17h30
Hiver	13h30 17h15		9h/11h45 13h30/17h15	13h30 17h15	13h30 17h15	9h-11h45 13h30-17h15

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars



Mais où sont les neiges d'antan ?

C'est en consultant les chroniques des Journaux d'autrefois que l'on peut se faire une idée assez fidèle du climat lors des longs hivers dans le Haut-Doubs.

Dès la fin du XIX^e siècle, la presse locale décrivait, à sa façon, les événements de la vie et la météorologie était déjà lue avec un grand intérêt. Les aléas climatiques alors peuvent être comparés avec ceux d'aujourd'hui.

Année 1840

L'hiver fut clément, la neige est absente en janvier et février. On aurait découvert près de Morteau un fraisier en fleurs... transporté à Villers le Lac, il aurait donné des fruits ?

Par contre, dès le 29 mars le paysage est recouvert par une épaisse couche neigeuse, la diligence de Pontarlier à Champagnole ayant perdu les traces de la route errera dans la campagne, entre Frasné et Chaffois. Hommes et chevaux transis et exténués arrivèrent à une heure du matin.

Année 1856

Le curé LALLEMAND écrit dans ses Mémoires que décembre et janvier connurent des alternances de pluie et de neige. Le phénomène se reproduisit sur plusieurs années et les gens de l'époque se posèrent la question : les neiges d'autan seraient-elles une légende ?

Année 1889

Les anciens disaient : « Le loup ne mange pas l'hiver »... Les violentes tempêtes hivernales provoquèrent de très fortes chutes de neige et les traîneaux ont été les seuls véhicules employés. Les chevaux étaient parfois équipés de fers spéciaux, voire de sacs en toile qui emmitouflaient les sabots. Les risques de fractures étaient présents, alors l'animal était irrémédiablement abattu.

Le déneigement s'opérait avec un triangle, engin robuste en bois, qui était tiré par un ou plusieurs chevaux. Les voies ferrées étaient parfois obstruées par la neige ainsi la ligne Pontarlier-Gilley fut impraticable pendant plusieurs jours. Le train pour Neuchâtel se retrouva souvent bloqué aux Verrières malgré l'usage de deux machines. 70 cm de neige provoquaient des retards de 5 heures pour celui en provenance de Paris, lors de la traversée de la forêt de la Joux.



1891, L'âge de Glace

1897, Le Déluge

En 1891, on patine à Pontarlier. Un journal de l'époque écrit dans un style désuet « Nos gracieuses Pontissaliennes chaussent leurs brides d'acier et glissent légères sur l'onde miroitante tandis que nos intrépides patineurs font assaut d'agilité en décrivant de gracieuses arabesques ».

De nombreuses usines, mues par les cours d'eau gelés, chôment.

En 1897, des pluies diluviennes associées à la fonte des neiges entraînent de graves inondations, en février le Doubs atteint la cote de 1,70m au pont de l'hôpital (2,10 m en 1882).

Le XX^e siècle arrive avec ses inventions ses techniques nouvelles, le tourisme et les sports d'hiver.

Pourtant un journal de 1908 titre : « La Cluse : mort dans le neige » Un cultivateur demeurant à la ferme des Maisons Neuves et revenant de la foire de Pontarlier profita du traîneau conduit par M. Griffont. Aux Parrods, il décida vers 18h de finir le chemin à pied. On le découvrit le lendemain, mort dans la neige à 80 m de sa ferme.

Un progrès important concerne le déneigement des routes de la commune de Mignovillard. Une commission composée de maires, d'élus et d'ingénieurs a assisté au déblaiement de la route de Frasné, Mignovillard, Boujeons grâce à un tracteur équipé d'un chasse-neige à la vitesse de 8 à 15 km/h, la couche de neige atteignait 70cm. Le triangle en bois utilisé depuis longtemps attelé derrière des chevaux rendit encore service un certain temps.

1930

Concours régional de ski aux Hôpitaux-Vieux par une température sibérienne. Au saut, Roger Maire remporte la 1^{re} place et Fernand Bouveret le championnat des Juniors, son coéquipier François Favrot a sauté 28 mètres.

1934 : Mouthe, la petite Sibérie

La neige atteint par endroits deux mètres. Le Doubs est gelé presque jusqu'à sa source.

1953

Le Sauguet est isolé du monde par une tempête de neige pendant 4 jours. Les vivres commencent à manquer du fait des routes impraticables. Le train de Besançon à Morteau pulvérise tous les records : 25 km en 13 heures.



1965

La neige est tombée pendant une semaine sur Chapelle-des-Bois ; le village est isolé du monde par des congères qui atteignent 2 m de hauteur, le facteur distribue le courrier à ski.

1966

Avec des congères de 2 à 3 m de hauteur, le village précédent est à nouveau isolé et les liaisons avec le Jura sont coupées, le thermomètre est descendu à -16°.

1968 - La météo folle du mois de janvier

Après d'abondantes chutes de neige dans le secteur, le thermomètre a fait un bond de 30°C et la boue a remplacé la neige. Les forêts de Frasné, Levier, Labergement-Sainte-Marie ont beaucoup souffert. Le nombre de mètres cube de bois abattus est estimé à 15 000.

1971 - L'hiver meurtrier pour les Chamois du Haut-Doubs

Pour sa thèse de doctorat, M. Jean-Christophe Trimaille de l'école Vétérinaire de Lyon, a étudié le comportement des Chamois en hiver dans le Haut-Doubs. Il a observé que les liens distendus à la belle saison, entre mères et chevreaux de moins de 2 ans se resserrent en hiver. L'activité principale reste l'alimentation. Elle demande beaucoup d'énergie quand le manteau neigeux est continu. Le menu est constitué alors d'herbe de décembre à janvier, si la couche de neige qu'il creuse avec ses pattes antérieures est inférieure à 25cm, ensuite en janvier/février de bourgeons et rameaux divers, fin février et mars de sapins faute d'autre chose. La mortalité est importante de 30% sur les chevreaux et de 10% à 15% sur les adultes pour un hiver normal, écrit l'auteur de la thèse.

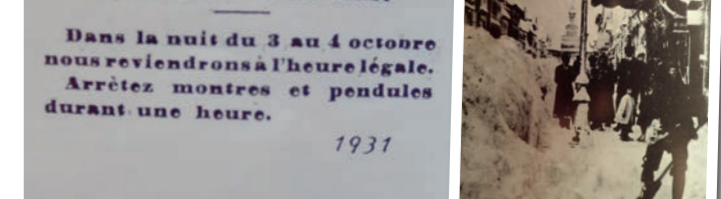
CONCLUSION

Les hivers ont peut-être changé, les quantités de neige paraissent moins importantes et les températures extrêmes plus rares, mais il y a toujours eu des épisodes météorologiques décalés et inconstants. Ce qui est certain, c'est la façon de vivre ces hivers qui n'est pas la même grâce entre autres au progrès dans les moyens de transport et de chauffage. Les chasse-neige ont remplacé les attelages de chevaux tirant les triangles. Les bouillottes, les briques, les couvertures électriques ont été reléguées au rang d'objets de musée avec l'apparition du chauffage central.

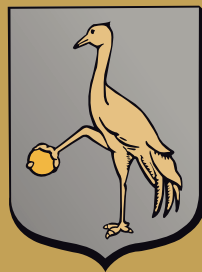
Enfin, la libre circulation automobile ne perd plus ses droits d'octobre à mars. L'hiver s'est presque banalisé, mais un sujet d'inquiétude demeure : quel est l'avenir pour les sports d'hiver dans les zones de Montagne ?

Jacques TISSOT

Sources : extrait de journaux d'époque : Le courrier de la Montagne, Le journal de Pontarlier, Le pontissalien, La presse Pontissalienne, Le Beuillot, La voix de Haut-Doubs, L'est Républicain, Cent ans d'hiver, Les amis du musée de Pontarlier.



L'HEURE D'HIVER
Dans la nuit du 3 au 4 octobre nous reviendrons à l'heure légale. Arrêtez montres et pendules durant une heure. 1931



Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.
Tél. : 03 81 69 61 25 - Fax : 03 81 69 61 89
mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**